

Votants : 76 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 14 septembre 2018 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NIORT POUR SON PROJET DE REHABILITATION DES ANCIENS BATIMENTS INDUSTRIELS

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGE à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents:

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NIORT POUR SON PROJET DE REHABILITATION DES ANCIENS BATIMENTS INDUSTRIELS

Monsieur Claude ROULLEAU, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 23 avril 2018 de la Commune de NIORT sollicitant le PACT 2018-2020 pour le projet « Réhabilitation des anciens bâtiments industriels de la chamoiserie ».

La commune de NIORT a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 1 220 000 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de « Réhabilitation des anciens bâtiments industriels de la chamoiserie ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 4 380 000 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 1 229 916 euros.

Ce projet permettra:

- La réhabilitation du « séchoir », bâtiment industriel de 1 185 m2 datant des années 20,
- La réhabilitation des ateliers d'une surface de 1 345m2 (anciens hangars) : bâtiment industriels des années 60,
- et la restauration du château d'eau en totem signalétique.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux :

- d'un territoire soucieux d'une offre culturelle et touristique diversifiée et de qualité : création d'équipements touristiques concourant au développement de l'axe structurant littoral Atlantique/Marais Poitevin Niort/vallée de la Sèvre Niortaise,
- d'un territoire en mutation : protection et valorisation du patrimoine, des paysages.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

 Attribuer une subvention de 1 220 000 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de NIORT,

> Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180924-C11-09-2018-DE Date de télétransmission : 28/09/2018 Date de réception préfecture : 28/09/2018

 Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 76 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jérôme BALOGE

Président

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES



Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal : le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 30/04/2018

VILLE DE NIORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Délibération n° D-2018-141

Port-Boinot - Mise en valeur du patrimoine urbain et architectural - Réhabilitation du patrimoine : demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre de la 2ème génération du PACT 2018-2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés:

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 avril 2018

Délibération n° D-2018-141

Direction Développement Urbain et Habitat Port-Boinot - Mise en valeur du patrimoine urbain et architectural - Réhabilitation du patrimoine : demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre de la 2ème génération du PACT 2018-2020

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La deuxième génération du Programme d'Appui au territoire (PACT) 2018-2020 approuvée par la Communauté d'Agglomération du Niortais en conseil communautaire le 12 mars 2018 prévoit de poursuivre l'accompagnement des communes pour la réalisation d'investissement qui répondent au projet de territoire.

Ainsi, les projets, pour être éligible, doivent répondre aux enjeux structurants suivants :

- une efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements ;
- une offre culturelle touristique et de loisirs de qualité destinée au plus grand nombre ;
- une garantie à la population de services publics performants et innovants à travers un patrimoine bâti et paysager valorisé; des espaces publics rénovés et des équipements ou matériels communaux modernes.

Le financement du premier PACT 2016-2018 a porté essentiellement sur l'aménagement des espaces paysagers de Port-Boinot. A la faveur de cette deuxième génération du PACT 2018-2020, la Ville de Niort souhaite inscrire le volet patrimonial et architectural de l'opération urbaine Port Boinot. Ces travaux consistent en la réhabilitation des anciens bâtiments industriels de la Chamoiserie : le séchoir comprenant notamment le CIAP réalisé dans le cadre de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage CAN – Ville de Niort, les hangars et le Château d'eau.

L'opération Port-Boinot qui exprime la qualité de vie, les valeurs patrimoniales et environnementales sera un marqueur fort, contribuant à la notoriété et l'attractivité du territoire, et un atout pour le développement de la ville et de la Sèvre.

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Le Séchoir hors dépollutions et		Etat FNADT	660 000
démolitions (dont CAN/CIAP : 1 020 084). Les hangars et le Château d'eau	4 380 000	Département CAP79	250 000
		CAN / CIAP	1 020 084
		CAN PACT 2018-2020	1 220 000
		Ville de Niort	1 229 916
Total en € HT	4 380 000	Total	4 380 000
TVA	876 000		
Total en € TTC	5 256 000		

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais une subvention d'un montant de 1 220 000,00 € et à signer les documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort, Jérôme BALOGE L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT